

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASBL « CENTRE FEMMES / HOMMES - VERVIERS »

**Centre d'Aide, d'Information et d'Education pour les Femmes,
les Hommes et les Familles
Mouvement d'Education Permanente reconnu pluraliste**



Besoin d'aide ? d'une écoute ? d'un conseil ?

Siège social : rue de Hodimont 44 – 4800 VERVIERS
Ed. Responsable : Jeannine GERLACH
Werthplatz 48 – 4700 EUPEN
N° de compte : BE19 3480 6999 9712
N° d'entreprise : 0422.287.421
email : info@cfhv.be - **site internet:** www.cfhv.be



Ph. ALBERT—VANESSE
Copieurs - Informatique
avenue Nicolaï 41
4802 HEUSY
Tél. : 087/ 29 39 00

Marie Claire Hérent

hypothérapeute/astrologue conseil

Spirales asbl

centre holistique de développement
personnel

rue d'envoiz 15
B- 4218 Couthuin

gsm: +32(0)498576584

Tél: +32(0)85712065

Fax: +32(0)85514779

ahmch77@skynet.be



CABLERIE D'EUPEN
Chevalier BOURSEAUX
Rue de Malmedy 9
4700 EUPEN
087/ 59 70 00



MAISON DE LA LAICITE
Rue de Bruxelles 5
4800 VERVIERS
087/ 23 13 73



CRVI
Rue de Rome 17
4800 VERVIERS
087/ 35 35 20



VERVIERS

VILLE DE VERVIERS
Place du Marché 55
4800 VERVIERS
087/ 32 53 25

LE CENTRE FEMMES / HOMMES – VERVIERS ASBL
répond à toute demande d'aide et d'information sans distinction d'opinion
politique ou philosophique

Notre assistante sociale / médiatrice de dettes reçoit :
les mardis, mercredis et jeudis matins sur rendez-vous
087/ 33 18 76

Adresse mail: service.social@cfhv.be

Notre juriste reçoit :
les mardis matins sur rendez-vous
0497/ 70 77 00

EDITORIAL EGALITE FEMMES / HOMMES EN 2020



En 1995, une conférence mondiale pour les Femmes s'est tenue à Pékin. Elle rassemblait 189 gouvernements du monde entier dont les Etats membres de l'Union européenne et l'Union européenne, elle-même. Ils se sont engagés à œuvrer en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et à autonomiser toutes les femmes et les filles.

La déclaration et le programme d'action de Pékin adoptés lors de cette conférence sont considérés comme cadre politique le plus complet en matière des droits des femmes.

Il était urgent de s'attaquer à 12 domaines critiques, à savoir :

- Les femmes et la pauvreté, l'éducation et la formation des femmes, les femmes et la santé, la violence envers les femmes, les femmes et les conflits armés, les femmes et l'économie, les femmes au pouvoir et dans la prise de décisions, les mécanismes institutionnels œuvrant à la promotion de la femme, les droits humains des femmes, les femmes et les médias, les femmes et l'environnement, la petite fille.

En l'an 2000, la 1^{ère} Marche mondiale des Femmes contre les violences faites aux femmes et contre la pauvreté des femmes a eu lieu. Elle a démarré sous la pulsion des Femmes du Canada.

A Verviers le groupe « Femmes debout » regroupant 25 ASBL de Verviers, dont le Centre Femmes-Verviers a démarré. Sous la coupole du Conseil des Femmes francophones de Belgique et de Vie Féminine. Verviers a fait partie de la coordination de la Marche Mondiale avec les femmes germanophones.

Pour nous, c'était grandiose. Nous avons parcouru la Wallonie en car et à pied en démarrant du lieu appelé « Les trois frontières » (Belgique, Allemagne et Hollande) et nous sommes arrivées à Bruxelles.

A notre passage à Eupen – Nous sommes reçues par
le Parlement germanophone



Les femmes nous attendaient aussi à
TROOZ, avec la Bourgmestre.



Le 28 octobre 2000, nous étions 228 femmes de la région verviétoise prêtes à nous envoler pour New York. Nous voulions participer à la 1^{ère} Marche Mondiale des Femmes contre la pauvreté et les violences faites aux femmes.



Un New Yorkais des parcs nous attendait

6 amies du CFFB



Women of the World March for Their Rights
The World March of Women, a group based in Quebec that has been holding rallies around the world since March 8 to protest poverty and violence against women, took their petitions to the United Nations yesterday, gathering at Dag Hammarskjöld Plaza.

New-York Times

Lors de cette conférence de Pékin en 1995 (la 4^{ème}) où il fut accepté et déclaré que l'égalité entre F/H était une condition essentielle du développement durable, de la paix et de la démocratie, la Déclaration de Pékin d'impose comme une véritable Charte refondatrice des droits des femmes qui consolide le travail engagé 20 ans plus tôt (Mexico 1975- Copenhague 1980- Nairobi 1985 –Pékin 1995).

Elles furent nommées « La plate-forme d'action de Pékin ».

Il avait été prévu qu'à partir de l'an 2000 on organiserait, chaque année quinquénaire, une nouvelle conférence pour examiner ensemble les principes sur l'égalité entre les hommes et les femmes. Ce qui fut fait et c'est ainsi que cinq ans plus tard nous avons rejoint la Marche Mondiale des Femmes à Marseille, puis elle eut encore lieu dans 3 pays différents. A la suite de cette conférence l'euphorie était totale, différents pays avaient établi des plans d'action nationaux et mis en place des « mécanismes nationaux de promotion de la femme ». Ils avaient pris des engagements visant à instaurer des politiques d'aides, des principes et des pratiques assurant une meilleure égalité entre les hommes et les femmes.

En octobre 2020, un nouveau bilan fut établi. 25 ans après, le 1^{er} octobre 2020 l'INSTITUT EUROPEEN POUR L'EGALITE DES GENRES (EIGE) a rédigé un rapport complet. Il a été constaté « un recul » mondial de l'égalité des sexes et des droits des femmes. Aucun pays n'avait pleinement tenu ses engagements.

Même si les efforts consentis ont permis d'améliorer la situation des femmes et des filles, d'importantes inégalités entre les femmes et les hommes persistent dans les douze domaines visés au départ. Bon nombre des problèmes recensés au niveau de pauvreté plus élevés des femmes, baisse des niveaux d'emploi et de rémunération, sous-représentation dans la prise de décision l'exposition à la violence à caractère sexiste – restent d'actualité.

Les nouveaux enjeux découlant de la transition numérique, du changement climatique, de la migration et d'un recul de l'égalité entre les femmes et les hommes nécessitent quant à eux une évaluation et des mesures.

La Présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a réaffirmé l'attachement de l'Union à la déclaration et au programme d'action de Pékin. Cet anniversaire représente un cri d'alarme et intervient à un moment où la pandémie du COVID 19 exacerbe les inégalités persistantes entre les femmes et les hommes.

Jeannine GERLACH, Présidente.

ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DU VENDREDI 4 DECEMBRE 2020 A 12 H 00

Présent(e)s : Jeannine GERLACH (Présidente), Jeannine CHAINEUX (Vice-Présidente), Martin GOBLET.

Présent(e)s via visio-conférence : Marie Claire HERENT, Albert HALLARD, Pierre HAMEL.

Absent(e)s et excusé(e)s : Marie-Victoire DEROUSSEUX (Vice-Trésorière), Pascale VIELVOYE (Trésorière).

Ordre du jour : approbation des nouveaux statuts

Approbation des nouveaux statuts

Les statuts ont été modifiés dans le cadre de la nouvelle Loi sur les ASBL.

La présidente signale à l'assemblée qu'elle n'a reçu aucune réponse des membres adhérents concernant la proposition qui leur a été faite de devenir membres effectifs.

Le quorum des 2/3 des membres effectifs n'est pas atteint et une prochaine assemblée générale ordinaire est donc fixée au lundi 14 décembre prochain à 14 heures via vidéo-conférence à l'aide de Zoom pour les autres membres adhérents en règle de cotisation en 2020.

Jeannine Chaineux demande des précisions concernant les articles 10 - 27 – 28 – 30 – 31 des nouveaux statuts. Ces points seront mis à l'ordre du jour du prochain CA.

La présidente précise que Jeannine Chaineux travaille actuellement sur le règlement d'ordre intérieur et qu'il faudra en discuter également lors d'une prochaine réunion du CA.

Marie Claire Hérent dit qu'il n'est pas obligatoire de remettre au greffe du tribunal le règlement d'ordre intérieur en même temps que les statuts. On a le temps de le préparer et on en reparlera au prochain CA.

Concernant l'article 31 : Jeannine Chaineux ne propose pas de modification mais demande qu'on réfléchisse au sujet des « experts ». Il s'agit d'un point pour le Règlement d'ordre intérieur. Il sera repris au CA.

Marie Claire explique qu'un expert est une personne qui vient une fois sur place pour donner des explications sur un sujet bien précis. La présidente explique que Martin pourrait être nommé comme expert pour les cours ALPHA / FLE mais c'est impossible car il fait partie du CA.

Jeannine Chaineux rappelle qu'en sa qualité d'administrateur au CA, Martin a d'autres missions. Il serait intéressant de préciser ce point dans le règlement d'ordre intérieur.

Marie Claire explique que si un jour, on organise une activité sur un thème précis, un expert peut venir de temps en temps. Martin précise qu'un expert peut venir lors d'une mission ponctuelle et apporter ses compétences pour expliquer le fonctionnement précis d'une activité. Marie Claire précise qu'un expert est une personne qui vient de l'extérieur de l'association.

Concernant les comptes et budget - articles 36 et 37: Jeannine Chaineux demande que les vérificateurs aux comptes soient élus par l'assemblée générale. D'après elle, Etienne Paulet n'est pas vérificateur aux comptes mais un réviseur d'entreprise.

Le vérificateur aux comptes se contente de voir qu'à chaque écriture correspond une pièce justificative. Il s'agit simplement d'une vérification technique. Etienne n'est pas un vérificateur aux comptes.

La présidente gère la comptabilité du Centre en collaboration avec l'employée Fatiha Asri à l'aide du logiciel CIEL. Cell-ci se charge des bilan et budget qui sont examinés par la présidente.

Jeannine Chaineux dit qu'il faut préciser exactement les titres et les mots qui conviennent pour les insérer dans le règlement d'ordre intérieur car c'est important de le faire ainsi.

Jeannine Chaineux précise que nous n'avons pas de quota pour prendre les décisions mais toutes les décisions prises aujourd'hui doivent être ratifiées par une assemblée générale où il n'y a plus de quota. Pour bien faire, il faudra envoyer une lettre aux membres en ordre de cotisation en 2020 en disant que le quorum n'a pas été atteint et qu'une prochaine AG ordinaire doit se réunir en précisant bien qu'il s'agit d'une visio-conférence via Zoom. Ceux qui veulent envoyer une procuration peuvent le faire. Il faut agir ainsi pour être dans la légalité.

La présidente demande s'il ne faudrait pas leur redemander s'ils souhaitent être membres effectifs ou pas.

Jeannine Chaineux dit que tout le monde peut venir à l'AG mais les membres effectifs sont les seuls qui peuvent voter.

Dès le lundi 7 décembre prochain, les membres en ordre de cotisation pour 2020 seront informés de la vidéo-conférence Zoom à laquelle ils sont conviés.

La présidente lève la séance à 12 h 45.

POUR LE CENTRE F/H-VERVIERS :

Jeannine GERLACH,
Présidente – en charge de la gestion journalière.

Pierre HAMEL,
Secrétaire.

Pascale LECLERCQ,
Rapporteuse.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 14 DECEMBRE 2020 A 14 H 00. PROCES-VERBAL

Présent(e)s : Jeannine GERLACH (Présidente), Jeannine CHAINEUX (Vice-Présidente), Pascale LECLERCQ, Pierre HAMEL, Martin GOBLET.

Via Zoom : Marie Claire HERENT, Albert HALLARD.

Absente et excusée : Pascale VIELVOYE (Trésorière), Marie-Victoire DEROUSSEAUX.

Procurations reçues de : Pascale VIELVOYE, Marie Claire HERENT, Jeanne-Marie DEGUELDRE, Najat ASRI, Albert HALLARD, Julien MESTREZ, Claude DESAMA.

ORDRE DU JOUR :

1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire du 04/12/2020.
2. Approbation des statuts modifiés.

1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire du 04/12/2020.
Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Approbation des statuts modifiés.

Nous avons écrit aux personnes en ordre de cotisation pour 2020.
Les statuts sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés.

La présidente lève la séance à 14 h 20.

POUR LE CENTRE F/H-VERVIERS :

Jeannine GERLACH,
Présidente – en charge de la gestion journalière.

Pierre HAMEL,
Secrétaire.
Pascale LECLERCQ,
Rapporteuse.

Nous avons la tristesse de vous apprendre le décès de Madame Madeleine SCHILS, épouse de Léon.
Qu'elle repose en paix ...

Nos prochaines rencontres de ciné-club/débat:

Ces rencontres auront lieu uniquement si la situation sanitaire le permet et suivant les directives gouvernementales en vigueur.



Mercredi 24 mars 2021 à 19 h 00

Film : « **AU NOM DE LA TERRE** » de Guillaume Canet / **Thème :** le désespoir des agriculteurs.

Synopsis : Pierre a 25 ans quand il rentre du Wyoming pour retrouver Claire sa fiancée et reprendre la ferme familiale. Vingt ans plus tard, l'exploitation s'est agrandie, la famille aussi. C'est le temps des jours heureux, du moins au début... Les dettes s'accumulent et Pierre s'épuise au travail. Malgré l'amour de sa femme et ses enfants, il sombre peu à peu... Construit comme une saga familiale, et d'après la propre histoire du réalisateur, le film porte un regard humain sur l'évolution du monde agricole de ces 40 dernières années.



Mercredi 28 avril 2021 à 19 h 00

Film : « **NOCES** » de Stephan Streker / **Thème :** les mariages forcés.

Synopsis : Zahira, belgo-pakistanaise de dix-huit ans, est très proche de chacun des membres de sa famille jusqu'au jour où on lui impose un mariage traditionnel. Ecartelée entre les exigences de ses parents, son mode de vie occidental et ses aspirations de liberté, la jeune fille compte sur l'aide de son grand frère et confident, Amir.

COLLOQUE / DEBAT « ABUS SEXUELS ET PROXENETISME CONTRE LES ENFANTS. BRISONS LE SILENCE ! »

En cause du COVID19 et de l'interdiction des rassemblements, le colloque / débat « Abus sexuels et proxénétisme contre les enfants. Brisons le silence ! » sera remis à une date ultérieure et par vidéo-conférence. Vous en serez avisés.



Service social / Médiation de dettes
Anne-Lise DAENEN

A partir du lundi 1^{er} mars 2021, les permanences auront lieu :

- Les lundis : permanence ILI (Initiatives Locales d'Intégration) ;
- Les mardis et jeudis matins : permanence Service social / Médiation de dettes.

Du côté de nos apprenants ...

Sarah KEUNINCKX

Peu avant que le deuxième confinement soit annoncé, Sarah et Fatiha ont donné une petite formation aux apprenants sur l'utilisation de l'application Teams et la création d'une adresse email pour pouvoir accéder à l'application depuis son smartphone ou son ordinateur.

La première chose constatée est que les apprenants ont très peu de contacts avec les ordinateurs. C'est la raison pour laquelle la plupart des élèves suivent les cours depuis leur téléphone cellulaire. Parfois, nous avons des personnes qui nous parlent d'ordinateur familial où seul les enfants ou les hommes peuvent y avoir accès (ils doivent peut-être suivre des cours universitaires, donc ils ont la priorité).

L'application Teams est très pratique pour les coordinateurs ou les formateurs puisqu'elle permet de créer des « classes virtuelles » où les apprenants peuvent communiquer entre eux et avec le formateur. Il est possible de travailler par le canal de la téléconférence avec la possibilité de partager son écran pour que les élèves suivent pas à pas le cours comme ils le feraient dans une classe. Il y a également un outil qui reprend toutes les caractéristiques d'un tableau blanc interactif (TBI).

Voici un exemple d'horaire pour les apprenants du groupe 3 :

- Lundi : distribution des cours aux apprenants et réponses aux questions ;
- Mardi : cours sur Teams ;
- Mercredi : cours sur Teams ;
- Jeudi : cours sur teams.

La distribution des feuilles le lundi est un moyen pour les élèves de garder un support papier afin de suivre les cours. De cette manière, ils ont un enseignement hybride et tout ne se passe pas par le petit écran. Cela permet également aux formateurs de rencontrer les élèves et de répondre à leurs questions de vive voix. C'est très important pour les apprenants de garder un peu de contact avec leur formateur afin que ceux-ci ne fassent pas de décrochage scolaire.

Deux groupes ont la possibilité de suivre les cours à distance : les groupes 2 et 3.

Cours donnés à distance au groupe 2 via Teams

Depuis quelques semaines, avec certaines apprenantes du groupe 2, nous avons cours par Teams sur Internet. Au dernier cours, comme activité fonctionnelle, nous avons rédigé ensemble le message que vous trouverez ci-dessous.

François TEFNIN

Bonjour,

Nous sommes trois apprenantes du groupe 2 du Centre Femmes-Hommes : Faduma, Lizan et Samira. Cette année, à cause du Covid 19 nous apprenons la langue française (et le cours de citoyenneté) à la maison par Internet. Pour 2021, nous espérons que le virus aura disparu. Nous vous souhaitons une bonne année, une bonne santé à vous et à toute votre famille.

En Somalie, les jeunes de 18-20 ans fêtent la nouvelle année, mais pas les personnes plus âgées.

En Tchétchénie, le 25 décembre, on fête Noël à l'école pour recevoir des bonbons. Les enfants chantent et dansent.

En Afghanistan, le Nouvel An est un grand jour que nous appelons Narooz (Norouz, en français) et que nous fêtons le premier jour du printemps. Ce jour-là, tout le monde est heureux. Nous mettons de nouveaux vêtements. Tout le monde rend visite aux grands-parents qui donnent de l'argent aux enfants.

En Afghanistan, en Somalie et en Tchétchénie, les plus grandes fêtes sont le Ramadan et la fête du mouton.

Nous espérons qu'en 2021 le Centre Femmes-Hommes sera ouvert. Nous nous réjouissons de continuer le travail et de vous retrouver.

Faduma, Lizan et Samira.

EVENTUELLE REPRISE DES COURS ALPHA / FLE

La reprise des cours n'a pas encore été décidée par le gouvernement. Nous vous en ferons part dès que nous en saurons davantage.

Les groupes (Alpha, FLE1, FLE2, FLE3) seront réduits (5 à 7 personnes au lieu de 15 par groupe) pour des raisons sanitaires et pour éviter des contaminations éventuelles.

La pause de 10 heures sera décalée pour éviter que les apprenants se croisent.

Le port du masque est obligatoire.

EVENTUELLE REPRISE DES COURS DE CITOYENNETE

La reprise des cours n'a pas encore été décidée par le gouvernement. Nous vous en ferons part dès que nous en saurons davantage. Ce groupe se compose de quatre personnes. Nous avons évidemment dû limiter le nombre de participant(e)s pour des raisons sanitaires et éviter ainsi des contaminations éventuelles.

Le port du masque est obligatoire.

REPRISE DES COURS DE PMTIC (INFORMATIQUE) PAR VIDEO – CONFERENCE FIN JANVIER 2021

Fatiha ASRI

Plan Mobilisateur des Technologies de l'Information et de la Communication



CENTRE FEMMES / HOMMES
VERVIERS.

ADRESSE :

Rue de hodimont 44
4800 VERVIERS

Tél : 087/89 16 14 ou
087/33 18 76

E-MAIL: info@cfhv.be



cours

d'informatique
session de 48H
du lundi au jeudi
13h30 à 15h30

Environnement numérique (6h)

- La machine
- Système d'exploitation
- Mobile

Communication (8h)

- E-MAIL
- Médias sociaux
- Partage
- Service en ligne

Recherche et stockage (8h)

- Naviguer
- Rechercher

Création (26h)

- Word
- Excel



Si vous êtes demandeur d'emploi inscrit
au Forem cours d'informatique gratuits

La formation PMTIC a comme objectifs de sensibiliser et de former les demandeurs d'emploi aux technologies de l'information et de la communication afin de faciliter leur inclusion dans la culture numérique et de favoriser leur insertion socio-professionnelle.

PROGRAMME

La formation de **48 heures** s'articule comme suit:

Environnement numérique: 6 h

- La machine
- Système d'exploitation
- Mobile

Communication: 8 h

- E-mail
- Médias sociaux
- Partage
- Services en ligne

Recherche et stockage: 8 h

- Naviguer
- Rechercher

Création: 26 h

- Utilisation du logiciel de traitement de texte Word
- Utilisation du logiciel tableur Excel

Les cours se donnent dans nos locaux du **lundi au jeudi de 13h30 à 15h30.**

Pour s'inscrire, vous pouvez prendre contact avec notre

formatrice **Fatiha Asri** au **087/ 89 16 14**

La priorité est accordée aux demandeurs d'emploi qui sont éloignés de ces nouvelles technologies et qui souhaitent s'y former. Si vous êtes demandeur d'emploi inscrit au Forem, les cours sont gratuits.

Pour suivre une formation PMTIC, il faut :

– résider sur le territoire de la Région wallonne de langue française ;

Etre :

– soit demandeur d'emploi inoccupé ;

- soit chômeur complet indemnisé ;
- soit bénéficiaire du revenu d'intégration ou de l'aide sociale.

Il faut également :

- soit avoir plus de 40 ans, sans aucune restriction de diplôme;
- soit être titulaire au maximum d'un diplôme de l'enseignement secondaire technique ou professionnel ou de l'enseignement secondaire général inférieur
- Si vous ne remplissez pas tous les critères énumérés ci-dessus, sachez que les opérateurs de formation peuvent accepter toute autre personne inscrite comme demandeuse d'emploi, à concurrence de 20% maximum du public-cible.

Suite au coronavirus, beaucoup se sont retrouvés démunis face aux nombreuses opérations devant être exécutées sur l'ordinateur et internet. Le Centre Femmes / Hommes – Verviers vous propose une formation PMTIC pour palier à cette fracture numérique. Vous voulez suivre ces cours ou vous connaissez quelqu'un qui pourrait être intéressé? Inscrivez-vous déjà à notre prochaine formation qui débutera dès que les conditions sanitaires le permettront!

Le Centre Femmes / Hommes – Verviers sera fermé au public pour une durée indéterminée suite aux nouvelles restrictions concernant la pandémie de Coronavirus. Cependant, tous les Services restent joignables par mail du lundi au vendredi de 08h30 à 16 h 30:

Direction : jeannine.ger@skynet.be – GSM : 0498/ 30 65 32

Secrétaire de direction : info@cfhv.be

Comptable / Formatrice PMTIC : fatiha@cfhv.be

Assistante sociale : service.social@cfhv.be

Coordnatrice FLE/ Citoyenneté : sarah.cfhv@outlook.com

PERMANENCE ECRIVAINE PUBLIQUE MENSUELLE GRATUITE



Nous vous proposons, en collaboration avec le PAC - Verviers, une permanence « Ecrivaine publique » le deuxième jeudi du mois de 13 heures à 15 heures dans nos locaux.
Renseignements au : 087/ 46 99 59.

Cette permanence est actuellement inaccessible suite au risque de propagation du coronavirus.

Si vous souhaitez apporter votre contribution à nos activités, nous vous proposons d'offrir quelques heures de bénévolat, vous pouvez nous contacter au 087/ 33 18 76.

Si vous souhaitez soutenir nos actions, vous pouvez devenir membre sympathisant en versant une cotisation annuelle de 15 € sur notre compte bancaire n° BE19 3480 6999 9712 avec la mention de votre nom + cotisation année 2021. D'avance, un grand merci !

**Toute l'équipe du Centre
vous présente
ses meilleurs vœux pour la nouvelle année !**

